

18 mars 1948

LE PACTE DE BRUXELLES

LA signature du Pacte à cinq, à Bruxelles, doit être saluée comme un des grands événements de l'année. Elle marque la naissance d'une communauté européenne occidentale.

Plus de cent millions d'hommes en Europe se trouvent ainsi groupés pour un effort politique, économique et de défense permanent.

La Grande-Bretagne et la France, la Belgique, les Pays-Bas, représentent ensemble le plus clair des grands empires européens d'outre-mer ; et leur rôle demeure capital dans tous les domaines.

Présents sur les cinq Continents, les signataires du Pacte constituent, malgré le malheur des temps, une force immense actuelle et virtuelle. Si grandes en effet que soient les difficultés qu'ils affrontent et lourdes les hypothèses qui les grèvent, ils n'en restent pas du moins un des fondements du monde.

M. Spaak, président du Conseil de Belgique, a apporté à cette entreprise de haute politique, que la nécessité et la prévoyance imposaient, une contribution personnelle considérable. On y trouve la marque (si fréquente en Belgique et si caractéristique aussi) du réalisme le plus froid et de l'idéalisme le plus constructif.

Entre la France et l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg (Benelux comme on les nomme depuis leur rapprochement) rempliront enfin leur fonction naturelle de trait d'union et quelquefois d'arbitre, après les longues discordes séculaires.

Il a fallu des siècles d'histoire pour rendre possible ce qui se voit de nos jours. Autrefois, la France et l'Angleterre toujours en querelle et en hargne, tiraient chacune de son côté, intervenant périodiquement dans un pays et dans l'autre. Mais la terre a tourné depuis Marie de Bourgogne et Guillaume de Nassau.

Ce qui étonne dans l'évènement d'aujourd'hui, c'est qu'il ne soit pas arrivé plus tôt. Mais que ne faut-il pas imputer à l'entêtement et au chauvinisme !

Maintenant la route est ouverte à d'autres démarches heureuses. Entre la France et l'Italie on peut espérer que, pour se développer dans le même sens, les liens naturels rejoindront les raisons classiques. Et pour l'Espagne, si les choses progressent comme elles vont, on pourra bientôt s'écrier de nouveau : « Il n'y a plus de Pyrénées ! »

Ainsi le plan Marshall aidant (et d'autres plans de caractère purement européen), l'Europe occidentale avance lentement vers son destin collectif. Elle deviendra un jour ce qu'elle fut devenue il y a dix siècles sans des accidents divers. Le partage du traité de Verdun était une détestable affaire de famille ; ce sont des raisons de famille qui, après milles ou onze cents ans, redresseront ses effets.

Pour la paix de l'Orient où nous vivons, souhaitons que l'autre Europe, celle qui se prolonge en Asie, se souvienne en même temps de l'unité du monde.